

COMMUNIQUE DE PRESSE 13/23

■ AIFMD : LA CSSF SIGNE 34 ACCORDS DE COOPERATION AVEC DES REGULATEURS DE PAYS TIERS

Suite à l'adoption par l'ESMA des accords de coopération entre les régulateurs européens et 34 de leurs contreparties mondiales, la CSSF a signé un MoU avec chacune de ces autorités émanant de pays tiers, dont notamment les Etats-Unis, le Canada, le Brésil, l'Inde, la Suisse, l'Australie, Hong Kong et Singapour.

Ces accords de coopération qui seront applicables à partir du 22 juillet 2013, permettront la gestion transfrontalière des fonds d'investissement alternatifs, de même que leur commercialisation auprès des investisseurs professionnels.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au communiqué de presse publié par ESMA : [ESMA promotes global supervisory co-operation on alternative investment funds](#)

Luxembourg, le 31 mai 2013

